

LE GENEVOIS

CRANVES-SALES

Conseil municipal : le restaurant scolaire sera agrandi

Avant l'ouverture de la séance du conseil municipal lundi soir, le maire Bernard Bocard a rendu un hommage émouvant à Philippe Gevaux, conseiller municipal décédé il y a quelques jours.

Lors de cette séance, l'attribution des marchés a été votée pour l'extension du restaurant scolaire à hauteur de 193 000 HT. Le recteur et la cuisine vont être prochainement réaménagés pour augmenter la capacité d'accueil du bâtiment due à l'évolution des effectifs.

Concernant les affaires foncières, les élus ont statué sur la cession de 5 251 m² de terrains communaux situés route des Pésosais. 42 logements seront édifiés sur deux bâtiments dont sept lo-

gements aidés.

Incertitude sur l'impact des nouveaux logements sur les infrastructures scolaires

Serge Chardon, conseiller de l'opposition s'interrogeait : « Les infrastructures scolaires ne vont-elles pas devenir trop petites avec tous les nouveaux logements prévus sur la commune ? »

Réponse du maire : « Il est prévu qu'une commission municipale travaille sur le devenir du groupe scolaire, et il fait parti de l'aménagement du chef-lieu. »

« Cependant, l'incertitude demeure sur le nombre d'enfants que ces nouveaux logements vont engendrer, les prévisions ne seront qu'hypothétiques », notait l'adjointe Paulette Clerc.

Nouveau règlement pour les nuisances sonores et la consommation d'alcool

Enfin, un nouveau règlement sur les nuisances sonores et la consommation d'alcool a été voté. Les travaux susceptibles de causer des nuisances sonores seront autorisés du lundi au vendredi de 8 à 12 heures et de 14 à 20 heures, le samedi de 9 à 12 heures et de 14 h 30 à 19 heures et interdits totalement le dimanche.

L'abus de boisson près des bâtiments publics sera également verbalisable par la police intercommunale.

Laurence BÜHLER



L'attribution des marchés pour l'extension du restaurant scolaire a été votée par le conseil municipal. Le D.L.B.

Les bêtes étranges tiennent salon ce week-end

Les enseignants et élèves de l'école Frison-Roche ainsi que l'association des parents d'élèves organisent une nouvelle fois, demain et dimanche, de 10 à 18 heures, un salon des bêtes étranges à la maison des sociétés.

La première édition de ce salon en 2008 avait rempor-

ront également présentes. En parallèle, des artistes contribueront à la décoration de la salle avec une mante religieuse géante en métal de récupération, une araignée géante et un insecte conçu par les élèves.

Ce salon se veut avant tout convivial. Les acteurs



avec les enfants et les associations de parents défendant la langue savoyarde.

SAINT-JEOIRE-EN-FAUCIGNY

Fête foraine

Jusqu'au dimanche 13 juin, sur le stade stabilisé.

Marché

Tous les lundis et vendredis, place du village.

VIUZ-EN-SALLAZ

Centre de loisirs

Inscriptions demain de 9 h à 12 h, les 8, 9 et 10 juin de 16 h à 19 h.

Fête de l'école de Boingses

Demain au groupe scolaire François-Lévret.

EXPRESS



SALLAZ

soirée jeux ce soir à la MJCI